

C. LA BRH EN 2000

Au cours de l'exercice 1999-2000, la BRH a assuré le suivi des projets en cours et s'est engagée dans la mise en oeuvre de nouveaux projets. Après avoir réussi son passage à l'an 2000, elle a confirmé son avancée technologique en organisant la XIème Conférence des Spécialistes en Système d'information des Banques Centrales de la Caraïbe. Elle a inauguré, comme prévu, la succursale du Cap-Haïtien et le Musée de la Monnaie. Ces activités se sont inscrites dans le cadre de l'extension du système de compensation à la ville la plus bancarisée après Port-au-Prince.

La BRH s'est évertuée à adapter sa politique à l'évolution des moyens de paiement tout en continuant à jouer son rôle de banquier de l'État. Elle a géré au mieux ses avoirs extérieurs et procédé, dès le premier trimestre, à des interventions d'orientation pour calmer les tensions observées sur le marché des changes.

Pour mieux répondre aux exigences de modernisation d'une banque centrale, la BRH a signé avec la firme française Bouygues Bâtiments un contrat "clés en main" pour la construction de son siège central à Port-au-Prince et la restauration de l'immeuble Ex-Altiéri au Cap-Haïtien où seront définitivement logés la succursale et le musée. La banque centrale a poursuivi la mise à jour de son site internet dans le but de fournir aux agents économiques une information de moins en moins décalée par rapport à l'actualité.

L'Institut de Formation de la Banque Centrale (IFBC) a été restructuré pour affronter avec plus d'efficacité les nouveaux défis et assurer aux cadres une formation plus en phase avec les besoins de la BRH.

Les activités de développement technologique, la formation continue et les travaux immobiliers auront été les principaux domaines d'intervention de la banque centrale à l'échelle de l'exercice fiscal 1999-2000.



VIII. MONNAIE FIDUCIAIRE ET MONNAIE SCRIPTURALE

Parmi les moyens de paiement généralement utilisés comme intermédiaires des échanges, deux sont privilégiés en Haïti : les billets et pièces de monnaie émis par la BRH qui constituent la monnaie fiduciaire, et les chèques qui forment une partie de la monnaie scripturale. L'introduction dans l'économie haïtienne, au cours de ces dernières années, de cartes de débit et de crédit, de transferts, de virements bancaires et de cartes-chèques ainsi que l'accroissement sensible du taux de bancarisation n'ont pas fortement influencé les habitudes de paiement des agents économiques. Pour régler les transactions en l'an 2000, ces derniers ont utilisé 30,7 % plus de billets et de pièces de monnaie qu'en 1999, ce qui a porté à 61,3 % le poids de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire M1 contre 55,3 % l'exercice écoulé.

VIII.1 Billets et monnaie divisionnaire

Émission et remplacement de la monnaie

Au cours de l'exercice 1999-2000, 19,2 millions de billets représentant 1,5 milliards de gourdes ont été émis pour répondre aux besoins des agents. Les coupures de 10, 25 et 100 gourdes ont respectivement représenté 21 %, 28 % et 22 % des billets émis, tandis que les 30 % restants ont été constitués de coupures de 50 gourdes (19 %), 250 gourdes (7 %) et 500 gourdes (4 %).

Par suite du retrait progressif des coupures de 1gourde, de 2 gourdes et de 5 gourdes qui représentaient plus de 50 % du volume des billets en circulation au cours des années antérieures, le volume de billets broyés et remplacés a baissé de 19,30 %. Quoique la majorité des billets détruits soit constituée de coupures de 1 gourde, de 10 gourdes et de 25 gourdes (35 %, 19 % et 17 %, respectivement), 26 % moins de billets de 1 gourde ont été broyés. Les coupures de 2 gourdes et de 5 gourdes, en volume cumulé, ont représenté 2 % des billets détruits contre 16 % l'an dernier. Par contre, 11,61 % plus de billets de 50, 100, 250 et 500 gourdes ont été broyés et ces billets ont représenté 28 % des opérations de broyage contre 20 % l'an dernier.

Les billets de 10, 25 et 50 gourdes ont représenté 73 % des coupures remplacées contre 31 % en 1999. Leur pourcentage dans le volume de coupures détruites a atteint 52 % contre 36 % en 1999. La part des billets de 100 gourdes dans les activités de remplacement a plus que doublé cette année, tandis que celle des billets de 250 et 500 gourdes cumulés a plus que quadruplé.

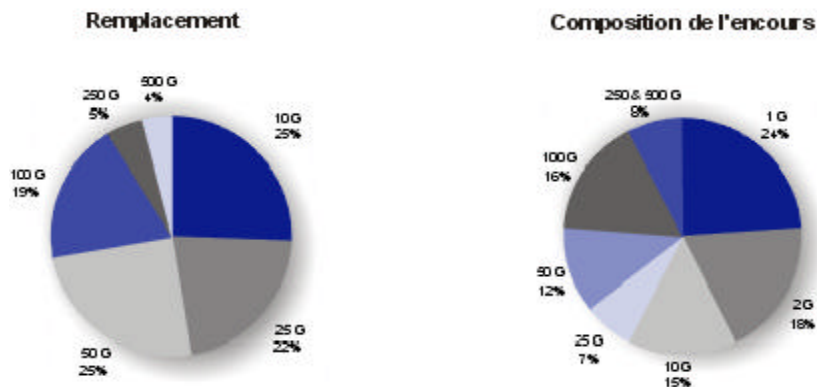


Tableau 32 Destruction, remplacement et émission de la monnaie

Coupure	Destruction Quantité	%	Remplacement Quantité	%	Emission Quantité	%
Billets gourdes						
1	26,306,000	35%	-	0%	-	0%
2	502,000	1%	-	0%	-	0%
5	995,000	1%	-	0%	-	0%
10	14,217,000	19%	8,500,000.00	26%	4,000,000.00	21%
25	12,549,000	17%	7,000,000.00	22%	5,280,000.00	28%
50	12,136,000	16%	8,020,000.00	25%	3,680,000.00	19%
100	6,952,250	9%	6,200,000.00	19%	4,140,000.00	22%
250	1,293,000	2%	1,620,000.00	5%	1,280,000.00	7%
500	495,000	1%	1,140,000.00	4%	820,000.00	4%
Total billets	75,445,250	100%	32,480,000.00	100%	19,200,000.00	100%
Pièces						
0.05			7,200,000.00	13%		
0.2			2,100,000.00	4%		
0.5			4,557,000.00	9%		
1			27,479,000.00	51%		
5			12,080,000.00	23%		
total pièces			53,416,000.00	100%		

Par ailleurs, 53,4 millions de pièces métalliques de dénomination diverse ont remplacé cette année une partie des billets détruits. Le volume des pièces de 1 gourde remplacées a plus que quintuplé, et celui des pièces de 5 gourdes a sensiblement augmenté, passant de 8 millions environ en 1999 à plus de 12 millions en l'an 2000. De plus, la part cumulée des pièces de 1 gourde et de 5 gourdes dans l'ensemble des pièces remplacées est passée de 60 % en 1999 à 74 % en l'an 2000. Par contre, la part des pièces de 20 centimes et 50 centimes dans le volume de pièces remplacées est passé de 40 % en 1999 à 13 % en l'an 2000.

Graphique 32 Remplacement de billets et composition de l'encours par coupure :





La circulation fiduciaire au sens strict

La circulation fiduciaire au sens strict, qui est le montant global de la monnaie hors chambres fortes de la BRH diminué de l'encaisse des banques, a atteint 5 529,3 MG en septembre 2000 après 3 989,9 MG en septembre 1999. Son rythme de croissance a, en conséquence, plus que doublé (38,58 %) par rapport à l'an dernier (13,47 %).

La circulation fiduciaire au sens large

Le volume de la monnaie hors chambres fortes de la BRH³⁷ s'est accru de 31,24 % contre 0,5 % en 1999. Cette croissance est essentiellement due à la hausse de 30,69 % de l'encours des billets et de 50,51 % de l'encours de la monnaie divisionnaire.

En l'an 2000, un quart de la masse de billets en circulation a été constitué de coupures d'une gourde. Celles de 2 gourdes et de 25 gourdes ont représenté ensemble un autre quart de cette masse, soit respectivement 18 % et 7 %. Par ailleurs, du volume des billets qui ont circulé cette année, 31 % sont composés de coupures de 100 gourdes (16 %) et de 10 gourdes (15 %). Celles de 50 gourdes, de 250 gourdes et de 500 gourdes ont formé respectivement 12 %, 4 % et 3 % de la gamme des dénominations de la monnaie fiduciaire haïtienne qui exclut les coupures de 5 gourdes du fait de leur élimination et de leur remplacement par des pièces de même valeur.

Composition de l'encours par coupure

Tandis qu'en 1999 la part des coupures d'une gourde dans l'ensemble des billets avait crû de 62,5 %, en l'an 2000 elle a baissé de 35,9 %. De même, contrastant avec l'évolution de la composition de l'encours en 1999 où la part de presque tous les billets dans l'encours total avait diminué par rapport à 1998, celle-ci a augmenté en l'an 2000. En effet, de septembre 1999 à septembre 2000, des hausses respectives de 45,45 %, 100 % et 50 % ont été observées dans les parts des billets de 100 gourdes, de 250 gourdes et de 500 gourdes dans l'encours total. Celles des coupures de 2 gourdes, de 10 gourdes, de 25 gourdes et de 50 gourdes ont respectivement crû de 12,5 %, 7,14 %, 16,67 % et 20 % sur cette période.

³⁷ La circulation fiduciaire au sens large autrement dit.



Tableau 33 Billets et pièces de monnaie
(Valeur totale, fin d'exercice)
(en milliers de gourdes)

Dont:				
Billets de 500 G	1,114,740	866,240	1,225,240	1,967,740
Billets de 250 G	819,900	644,400	812,650	1,224,400
Billets de 100 G	1,666,880	1,441,080	1,571,830	1,910,605
Billets de 50 G	767,531	706,431	713,181	691,381
Billets de 25 G	255,920	240,420	204,120	197,395
Billets de 10 G	190,113	136,713	191,383	174,213
Billets de 5 G	-35,582	-79,798	-73,018	-27,288
Billets de 2 G	58,794	58,959	43,504	42,500
Billets de 1 G	29,800	48,085	54,417	28,111
Pièces de monnaie émises	85,055	525,447	134,437	202,278
Encours de monnaie fiduciaire	4,853,151	4,587,977	4,877,744	6,401,334

Billets contrefaits retenus aux guichets de la BRH

Le volume de faux billets en gourdes retenus aux guichets de la BRH cette année a augmenté de 23,46 % et celui des faux billets en dollars américains de 4,1 %. Selon les statistiques relatives au nombre de billets contrefaits dont 7 % sont constitués de billets en dollars, les coupures de 100 dollars représentent près de 78 % du lot des faux billets en dollars. De plus, 55 % du total des faux billets en gourdes saisis cette année sont constitués de coupures de 50 gourdes.

VIII.2 Les chèques

Les opérations de la chambre de compensation

La baisse observée l'année dernière dans le nombre de chèques en gourdes compensés par la BRH s'est poursuivie cette année. Ce nombre a en effet diminué de 2,5 %, passant de 2,9 MG en 1999 à 2,8 MG en l'an 2000. La valeur globale de ces chèques n'a crû que de 0,66 % contre une progression de 18 % l'an dernier. Il en résulte une baisse de 1,68 % du solde final de la compensation en gourdes.



Tableau 34 Résultat de la compensation par banque
(en gourdes)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	6 440 786 383,28	6 779 005 298,49	0,00	338 218 915,21
BNC	2 901 111 742,78	3 183 301 555,91	0,00	282 189 813,13
SGHB	10 359 542 279,91	9 533 448 703,43	826 093 576,48	0,00
BPH	1 834 707 256,72	1 560 880 936,03	273 526 320,69	0,00
BUH	4 523 374 849,29	3 547 351 985,54	976 022 863,75	0,00
BNS	2 262 738 867,43	2 222 886 214,54	39 872 652,89	0,00
CBNA	5 828 082 487,01	5 682 940 273,82	145 142 213,19	0,00
PMB	3 353 851 753,20	3 668 986 207,76	0,00	315 134 454,56
CAPITAL	2 946 809 459,56	4 035 216 726,31	0,00	1 088 407 266,75
SGBL	749 314 042,86	840 227 573,22	0,00	90 913 530,36
BICH	71 411 397,47	71 337 137,22	74 260,25	0,00
UNB	9 457 601 790,51	8 389 873 361,40	67 728 429,11	0,00
SOCA	5 407 506 576,85	5 610 670 989,91	0,00	203 164 413,26
BHD	28 122 574,41	38 554 497,50	0,00	10 431 923,09
Total	56 164 961 461,08	56 164 961 461,08	2 328 460 316,36	2 328 460 316,36

Tableau 35 Résultat de la compensation par banque
(en gourdes)

	Débit	Crédit	Solde Débiteur	Solde Créditeur
Oct. 1999	4 922 510 240,11	4 922 510 240,11	241 297 785,67	241 297 785,67
Nov.	4 668 793 274,73	4 668 793 274,73	225 181 424,98	225 181 424,98
Déc.	4 999 157 485,89	4 999 157 485,89	197 223 901,95	197 223 901,95
Jan. 2000	4 602 481 152,09	4 602 481 152,09	353 057 710,78	353 057 710,78
Fév.	4 376 668 701,77	4 376 668 701,77	209 248 798,87	209 248 798,87
Mars	4 685 281 746,93	4 685 281 746,93	276 783 710,71	276 783 710,71
Avril	4 120 019 305,54	4 120 019 305,54	203 308 236,40	203 308 236,40
Mai	4 973 683 199,87	4 973 683 199,87	323 855 344,53	323 855 344,53
Juin	4 365 361 647,28	4 365 361 647,28	253 380 385,78	253 380 385,78
Juil.	4 711 373 456,86	4 711 373 456,86	274 592 910,91	274 592 910,91
Août	5 045 783 314,33	5 045 783 314,33	351 961 258,44	351 961 258,44
Sept.	4 693 847 935,68	4 693 847 935,68	380 338 372,77	380 338 372,77
	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	56 164 961 461,08	56 164 961 461,08	3 290 229 821,79	3 290 229 821,79



Tableau 36 Résultat de la compensation par banque
(en dollars)

	Débit	Crédit	Solde Débiteur	Solde Créditeur
BRH	20 630 649,44	14 582 601,65	6 048 047,79	0,00
BNC	29 349 509,33	15 036 277,43	14 313 231,90	0,00
SGHB	123 814 577,98	199 865 420,50	0,00	76 050 842,52
BPH	17 932 052,61	18 079 484,80	0,00	147 432,19
BUH	84 644 716,19	51 193 927,79	33 450 788,40	0,00
BNS	26 337 367,77	32 541 144,94	0,00	6 203 777,17
CBNA	88 170 656,13	95 182 757,51	0,00	7 012 101,38
PMB	84 277 220,58	68 610 055,92	17 667 164,66	0,00
CAPITAL	61 522 380,83	69 777 016,96	0,00	8 254 636,13
SGBL	5 746 869,04	11 397 791,27	0,00	5 650 922,23
BICH	0,00	0,00	0,00	0,00
UNB	140 241 871,19	140 548 519,72	0,00	306 648,53
SCB	132 649 826,92	100 157 703,55	32 492 123,37	0,00
BHD	713 209,40	1 058 205,37	0,00	344 995,97
Total	816 030 907,41	816 030 907,41	103 971 356,12	103 971 356,12

Tableau 37 Résultat de la compensation par mois par banque
(en dollars)

	Débit	Crédit	solde débiteur	solde créditeur
Oct. 1999	98 167 047,97	98 167 047,97	11 611 368,26	11 611 368,26
Nov.	96 464 077,01	96 464 077,01	10 583 504,76	10 583 504,76
Déc.	66 341 028,73	66 341 028,73	12 052 118,54	12 052 118,54
Jan. 2000	52 408 763,73	52 408 763,73	9 658 557,80	9 658 557,80
Fév.	59 836 978,22	59 836 978,22	9 486 450,98	9 486 450,98
Mars	60 945 837,08	60 945 837,08	10 177 283,51	10 177 283,51
Avril	57 517 973,58	57 517 973,58	9 096 518,30	9 096 518,30
Mai	67 175 559,71	67 175 559,71	7 935 172,44	7 935 172,44
Juin	60 717 301,74	60 717 301,74	10 960 350,22	10 960 350,22
Juil.	66 744 602,19	66 744 602,19	9 016 640,51	9 016 640,51
Août	66 458 972,01	66 458 972,01	10 965 311,86	10 965 311,86
Sept.	63 252 765,44	63 252 765,44	7 672 329,84	7 672 329,84
Total	816 030 907,41	816 030 907,41	119 215 607,02	119 215 607,02

Quoique l'on ait enregistré une augmentation de 10,77 % de chèques en dollars ÉU à la compensation cette année, le solde final de la compensation en dollars a diminué de 38,14 %. Ce ralentissement provient de la baisse de 7,73 % de la valeur totale des chèques en dollars compensés.

Les frais prélevés par la BRH sur les chèques en gourdes compensés, cinquante centimes de gourde par chèque, sont restés cette année à leur niveau de 1999, soit 1,4 MG. Ceux prélevés sur les chèques en dollars ÉU, dix centimes de dollars par chèque, ont crû de 11,54 %.



Au cours de l'exercice 1999-2000, 137 212 chèques en gourdes et 9 871 chèques en dollars ÉU non standardisés ont été rejetés par le lecteur-trieur de chèques, chèques sur lesquels la BRH a prélevé 68 606 gourdes et 987,10 dollars ÉU de pénalités. En moyenne, 11 434 chèques en gourdes et 822 chèques en dollars ont été rejetés chaque mois par le lecteur-trieur de chèques au cours de cet exercice.

VIII.3 Dépôts et tirages des banques commerciales

Atteignant 5 373 MG en l'an 2000, les dépôts par chèques en gourdes effectués par les banques commerciales à la BRH ont crû de 36,57 %. Par contre, ceux effectués en dollars ÉU ont diminué de 83,26 %, passant de 53,5 millions de dollars ÉU en 1999 à 8,9 millions de dollars ÉU en l'an 2000. En outre, le volume des dépôts gourdes en espèces des banques commerciales à la BRH s'est accru de 7,91 %, se fixant à 3 402 MG, tandis que le volume constitué en dollars s'est chiffré à 248 millions de dollars ÉU, baissant ainsi de 0,43 %.

Les tirages en gourdes des banques commerciales sur leurs comptes détenus à la BRH ont crû de 59,92 % contre 46 % l'an dernier. Ceux effectués en dollars ont augmenté de 15,70 % après avoir baissé de 42 % au cours de l'exercice passé.

VIII.4 Encaissement de bordereaux de douane et paiement de chèques du Trésor Public

Un total de 51 302 bordereaux de douane et 250 871 avis de cotisation de la Direction Générale des Impôts ont été encaissés aux guichets de la BRH pour des valeurs respectives de 2 941 MG et 2 828 MG. Quant aux chèques du Trésor Public payés à ces guichets, 180 408 ont été honorés pour un montant total de 2 642 MG, soit une diminution en valeur de 22 %.

VIII.4.1 Service à l'État

Un total de 51 302 bordereaux de douane et 250 871 avis de cotisation de la Direction Générale des Impôts ont été encaissés aux guichets de la BRH pour des valeurs respectives de 2 941 MG et 2 828 MG. Quant aux chèques du Trésor Public payés à ces guichets, 180 408 ont été honorés pour un montant total de 2 642 MG, soit une diminution en valeur de 22 %.



VIII.4.2 Banquier de l'État

VIII.4.2.1 Gardien de titres

Selon les dispositions de l'article 39 de la loi organique de la BRH, cette dernière assure la garde des titres appartenant à l'Etat, aux Institutions et Collectivités publiques. Sous cette rubrique, le bilan des activités de la Banque de la République d'Haïti au cours de l'exercice 1999-2000 se résume à huit sorties de titres résultant du recouvrement de créances sur certains clients de l'ex-BNDAL.

VIII.4.2.2 Caissier de l'État

A ce titre, la BRH assure principalement la gestion du Compte Général du Trésor dont le solde traduit la situation comptable des activités de l'Etat portant sur les ressources disponibles et les dépenses effectivement réglées.

Les recettes globales encaissées par le Service des Guichets (internes et externes) de la BRH du 1er Octobre 1999 au 30 Septembre 2000 s'élèvent à 5 769,2 MG et comprennent 3 899,6 MG de recettes internes; 1 293,3 MG de recettes douanières et 46,7 MG de recettes diverses. Le Service des Guichets a payé également pour compte du gouvernement un nombre de chèques totalisant 5 144,2 MG.

Durant l'exercice fiscal 1999-2000, le Service des Opérations Fiscales, à travers les six guichets de la BRH localisés aux différents bureaux de l'AGD (Port, Aéroport, Malpasse), à la Direction Générale des Impôts (DGI centrale, UGCF-Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal) et au siège central de la BRH, a effectué les transactions et opérations suivantes :

- validation et traitement de 302 173 documents de perception, soit 51 302 bordereaux de douane et 250 871 avis de cotisation de la DGI;
- ventilation des recettes collectées par bureau de perception en recettes internes et douanières;
- transmission à la DGI, à l'AGD et au MEF des rapports périodiques indiquant les ressources disponibles pour les dépenses du Trésor.

Le Service des Opérations Fiscales a également crédité les comptes suivants du secteur public pour les montants respectifs qui les accompagnent :



—Trésor Public	5 246,8 MG
—CST	274,2 MG
—CFGDCT	168,8 MG
—CT - DGI	79,0 MG
—CAS ou FDU	0,2 MG

Le service des opérations de crédit a alimenté le compte du Trésor Public pour l'exercice considéré d'un montant de 197 254,4 mille gourdes représentant une partie importante de l'aide externe en appui au budget.

Ce service a également exécuté 526 ordres de virement représentant des avances sur comptes courants à partir du compte du Trésor Public pour un montant total de 2 774 271,4 mille gourdes.

IX. EFFORTS LIÉS À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

IX.1 De l'utilisation des opérations de change par la BRH

Les crises financière et politique des années 1991-1994 ont été marquées par de fortes dépréciations de la gourde qui a perdu plus de deux tiers de sa valeur. Cette situation a porté la BRH à utiliser, à partir du milieu de la décennie, de nouveaux instruments de politique monétaire en vue de contrôler la liquidité et de stabiliser le taux de change (interventions sur le marché des changes et bons BRH). Parallèlement, de nouvelles règles prudentielles ont été prises pour garantir la stabilité et la solvabilité du système bancaire.

En 1998, à partir du troisième trimestre, la BRH disposait de trois types d'interventions sur le marché des changes:

- des interventions de routine, ayant pour objectif d'assurer la présence de la BRH sur le marché des changes
- des interventions pour compte de la clientèle
- des interventions d'orientation

Sous cette dernière rubrique se retrouvent les opérations de change destinées à corriger des situations de marché caractérisées par une flambée des taux et des attaques spéculatives contre la gourde. De ce fait, ces interventions sont ponctuelles. Elles ont lieu selon le besoin et ont pour but essentiellement de concourir à la stabilité du taux de change.

Une forte dépréciation de la gourde a été enregistrée depuis la fin de l'exercice 1998-99. Le taux de change à la vente s'est graduellement et fortement déprécié au cours de l'exercice 2000 quoique à un rythme différencié d'une période à l'autre. Trois facteurs peuvent expliquer ce comportement :

- l'augmentation du financement du déficit des finances publiques par la BRH depuis le tarissement des flux



d'assistance externe à partir de 1997;

- les anticipations négatives liées aux incertitudes politiques; et
- la réduction des flux de devises sur le marché local.

Durant l'exercice 1999-2000, la BRH a dû donc suspendre la politique d'accumulation de réserves de change qu'elle avait menée en 1999 et qui s'était soldée à fin août 1999, par l'achat net de 36,2 millions de dollars EU via les interventions pour compte de la clientèle et les interventions de routine. Celles-ci n'ont plus été pratiquées. Face à la dépréciation de la gourde, ne pouvant plus intervenir à l'achat sur le marché de devises, la BRH a non seulement puisé dans ses réserves pour faire face aux dépenses du secteur public mais elle a dû également vendre des devises sur le marché pour calmer les tensions observées dès le premier trimestre de l'exercice.

IX.2 Gestion des avoirs extérieurs de la BRH

Les avoirs extérieurs bruts de la banque centrale permettent de résorber ou de diminuer l'ampleur des déséquilibres de court terme de la balance des paiements. Ils peuvent être utilisés dans le cadre d'interventions sur le marché des changes pour atténuer les variations trop prononcées de la gourde vis-à-vis du dollar EU. De septembre 1999 à septembre 2000, ils sont passés de 275 millions de dollars EU à 210 millions de dollars EU, soit une baisse de 24 %. Par comparaison, les avoirs extérieurs bruts étaient à 178 millions de dollars en décembre 1995, contre 163 millions en septembre 1996 et 239 millions en septembre 1998.

Cette diminution des avoirs extérieurs bruts de la BRH au cours de l'exercice 1999-2000 se manifeste surtout au niveau des dépôts à vue à l'étranger faisant l'objet d'opérations de prises en pension (Comptes repos). Ces derniers ont connu une baisse de 50 % de septembre 1999 à septembre 2000.

Composition des avoirs extérieurs

Les avoirs extérieurs bruts de la BRH sont constitués en grande majorité de dépôts à vue libellés en dollars EU et d'instruments obligataires à court/moyen terme³⁸ des marchés monétaire et financier américains.

La composition du portefeuille reflète l'optique de maximisation de la rentabilité sous contrainte des niveaux de risque faible et de liquidité élevée imposés par le statut de banque centrale. Ainsi, 12 % du portefeuille ont été alloués à des titres obligataires d'entreprises de notation A à AAA, tels que des obligations de sociétés privées (*corporate bonds*), des titres émis en représentation de créances (*asset-backed securities*) et des titres émis en représentation de créances hypothécaires (*mortgage-backed securities*); tandis que 19 % ont été alloués à des bons du trésor américains, 27 % à des titres émis par les agences fédérales et 36 % à des opérations de prise en pension (*repurchase agreement ou REPOS*).

³⁸ Opérations de prise en pension

Au 30 septembre 2000, les titres obligataires d'entreprises s'élevaient à 27,56 millions de dollars ÉU, les titres émis par les agences fédérales et les bons du trésor américain respectivement à 61,18 millions de dollars ÉU et à 53,97 millions de dollar ÉU. Soit un total de 151,53 millions de dollars ÉU pour les titres à court/moyen terme contre 143,11 millions en octobre 1999, représentant ainsi une croissance de 6 %. Les opérations de prise en pension ont quant à elles diminué de 50 % en passant à 55,70 millions de dollars ÉU.

X. Organisation et méthodes

À travers l'Unité Organisation et Méthodes (UOM), la BRH a réalisé un grand effort de formalisation des processus administratifs dans toutes ses directions. Toutes les procédures administratives et opérationnelles sont désormais cataloguées et décrites dans un même manuel d'opérations et d'administration. En plus d'être un guide d'opérations pour les employés actuels et futurs, ce manuel est un repère pour l'audit interne.

Cette documentation est également une première étape vers la réalisation de projets d'amélioration continue de l'efficience organisationnelle de la BRH. Les opérations documentées feront l'objet de révision en vue de les adapter continuellement aux besoins de la BRH en particulier et aux meilleures pratiques de gestion de l'industrie bancaire d'une manière générale.

Dans le cadre des efforts de modernisation du système financier haïtien et dans le but de contribuer à l'assainissement du système financier, la Banque de la République d'Haïti (BRH), en concertation avec le système bancaire haïtien, a initié un projet d'établissement d'un Bureau de Crédit National. Pour mener à bien ce projet requérant des spécialités rares, la BRH a lancé un appel d'offres international restreint pour une prestation de services auprès des quelques firmes reconnues mondialement pour leur expertise et leur savoir-faire technologique pour délivrer les services requis. Ces services professionnels assureront l'implantation d'un Bureau de Crédit National, couvriront tant les aspects organisationnels (processus, mode fonctionnement du Bureau, cadre juridique), juridiques, que technologiques (système d'informations du crédit et systèmes de télécommunications pour partager ces informations) et se limiteront aux éléments requis afin d'implanter une solution permettant de collecter, d'organiser, de transmettre, d'archiver et de consulter le profil et l'historique judiciaire et de crédit d'un particulier ou d'une entreprise en Haïti. L'analyse des offres de services et le choix de la firme gagnante ont été confiés et exécutés par un comité d'orientation et de suivi du projet où sont représentées les banques et la BRH. Les frais de consultation seront financés à partir des ressources d'une assistance technique de la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

Bien que le projet soit nouveau par sa spécialisation et son envergure, il faut signaler qu'au sein de la banque centrale, il existe depuis 1980 une section "Centrale des risques" relevant de la Direction de la Supervision des



Banques et Institutions Financières et recevant déjà des banques, des informations sur l'expérience de crédit de tout individu ou entreprise dont le montant initial de la dette est supérieur à soixante quinze mille (75,000) gourdes. La banque centrale dispose donc d'une base d'informations qu'il faudra compléter et enrichir afin qu'elle réponde aux besoins propres du Bureau de Crédit.

XI. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

XI.1 Continuité de service

Tout au cours de cette année, la BRH s'est évertuée à assurer la continuité de service après le passage réussi à l'an 2000 pour tout le système bancaire. Après trois années de modernisation et d'implémentations accélérées, elle s'est attachée à sécuriser le matériel informatique et les informations qui s'y trouvent.

Cette nouvelle politique s'est concrétisée par :

- la création de modules de contingence permettant de prévoir toute défaillance au sein des systèmes de la banque, et éviter ainsi une rupture de service;
- le remaniement de la configuration du réseau interne pour qu'il englobe désormais la succursale du Cap-Haïtien;
- la mise en service d'un plus grand nombre d'adresses IP pour l'internet en incorporant au passage encore une fois le Cap-Haïtien;
- la généralisation du logiciel de gestion du matériel GESMAT pour tous les matériels techniques de la BRH.

Cette année encore, il faut noter que le temps d'indisponibilité du système des Guichets et Comptes Courants au service de la clientèle a été inférieur à une journée de travail soit moins de huit heures (temps cumulé sur toute l'année). Les systèmes entretenus par les techniciens de la BRH comme le logiciel de comptabilité, le logiciel de gestion des ressources humaines, les impayés et risques, les bons BRH ainsi que la compensation automatique, ont eux aussi connu des temps d'indisponibilité si faibles qu'ils ont eu un impact négligeable sur la bonne marche des services.



XI.2 Les interventions sectorielles

XI.2.1 L'Administration

La Comptabilité

La production des rapports de suivi des comptes du Trésor public a fait l'objet d'une étude en vue de l'intégration de ces rapports au logiciel comptable. Le module de génération de ces rapports est en développement et passera en production au cours de l'exercice 2001.

XI.2.2 Les Affaires Internationales

Les Opérations Internationales

La BRH a commencé le développement d'une application devant permettre au service des Opérations Internationales de:

- résoudre les problèmes de gestion identifiés: demandes bloquées, suivi et traitement des transactions ;
- produire des rapports de gestion suivant les besoins et demandes des "clients" (autres directions de la Banque, organismes gouvernementaux, collectivités publiques) ;
- faciliter les recherches sur les transactions déjà effectuées ;
- réaliser des statistiques ;
- aider à la prise de décision.

Cette application sera opérationnelle au cours de l'exercice 2001.

XI.2.3 La Supervision des Banques

Le Système d'Informations Financières

Les quatre modules de la première étape de ce projet (gestion des états de compte, gestion du taux de change, centrale des risques, centrale des impayés) ont été développés et testés à l'interne. Ces modules doivent passer en production au cours de l'année 2001. Les banques commerciales accéderont à ces modules directement à partir du Réseau Télématique Financier (RTF).

Selon le calendrier de développement, le premier module concernant la supervision bancaire sera opérationnel au cours de la prochaine année fiscale.



XI.3 Les projets techniques

XI.3.1 Réseau interne

La topologie du réseau interne a été modifiée pour accommoder la succursale du Cap-Haïtien d'une part, et pour rendre disponible d'autres adresses IP d'autre part. Un certain nombre de réseaux virtuels ont été créés. Un réseau virtuel est un mécanisme permettant de grouper les ports d'un ou de plusieurs commutateurs dans des réseaux distincts. Le groupe de ports est traité comme un réseau local logique distinct. Cette caractéristique favorise une meilleure gestion de la bande passante disponible et est plus sécuritaire.

De même, un autre domaine BRHCAP a été créé sur le serveur de la succursale du Cap. L'établissement de relations d'approbation entre les deux serveurs a permis aux utilisateurs autorisés de bénéficier des ressources sur les deux domaines. Cette méthode permet également de gérer d'une manière centralisée toutes les interactions entre les utilisateurs des deux réseaux locaux.

Le réseau local du Cap, constitué de 13 ordinateurs dont un serveur, a la même topologie que celui du siège central. En plus, grâce à la programmation d'un réseau virtuel de six ports, certains utilisateurs peuvent accéder en toute sécurité à l'internet via l'infrastructure de la BRH à Port-au-Prince.

La possibilité d'exploiter le réseau de données entre la succursale du Cap et le siège central de la BRH pour faire de la téléphonie (voice over IP) peut être envisagée. Cela contribuerait à diminuer les coûts des appels interurbains entre ces deux entités et servirait de backup en cas de problèmes des centraux de la Téléco. Toutefois, il faut attendre une étude comparative des coûts pour mieux évaluer l'opportunité d'utiliser une telle technologie.

XI.3.2 Internet

La mise en exploitation du Port Master 3 a permis à la BRH d'augmenter comme prévu les possibilités d'accès au système Internet. Le nombre de lignes est passé de 30 à 90 suite à la mise en service des deux E1 fournis par la Téléco. Le cap est mis désormais sur l'achèvement de la deuxième phase du projet qui consiste à créer un code utilisateur pour tous les collaborateurs de la BRH et à installer des postes d'accès à Internet avec le système d'exploitation Linux dans tous les services.

Les possibilités d'accès à Internet ont été étendues cette année à la succursale du Cap-Haïtien via l'une des liaisons dédiées de la Téléco. L'idée est de permettre aux collaborateurs du département du Nord de bénéficier des mêmes services offerts au siège central de la BRH. Pour l'instant, l'accès par *dial-up* n'est pas encore implémenté. Seuls les utilisateurs sur le réseau interne de la succursale peuvent se connecter.



XI.4 Le passage réussi à l'an 2000

En septembre 1999, la BRH avait atteint la dernière phase de son projet de passage réussi à l'an 2000. Le comité interne et le comité de supervision des banques coordonnaient leurs actions pour la vérification et les tests des plans de contingence au niveau de chaque institution (y compris la BRH) et du système bancaire dans sa globalité. Dans ce cadre, le comité de la BRH pour la supervision des Banques avait recueilli tous les dossiers concernant les plans de continuité de service mis en œuvre dans les institutions bancaires de la place. Une équipe a analysé ces plans et produit des recommandations concernant chaque institution. Une cellule de crise avait été mise en place pour faire le suivi de tous les événements et préparer le cas échéant un avis motivé au Conseil d'Administration.

Les plans d'urgence, tant au niveau de l'institution qu'au niveau du système bancaire tout entier, ont été par la suite testés. Les 21 et 22 novembre 1999, la BRH a testé en interne son plan de contingence. Le 14 décembre, les tests ont été effectués par toutes les banques du système.

Grâce à sa bonne préparation et à l'organisation mise en place, la BRH et tout le système bancaire haïtien ont passé avec succès le cap de l'an 2000.

Participation au Comité Multisectoriel

Comme annoncé dans le rapport annuel 1999, la BRH avait constitué en janvier 1999 un comité multisectoriel regroupant les principaux secteurs de la vie nationale afin de débattre sur les impacts possibles du bogue de l'an 2000 et d'échanger des informations sur l'avancement des travaux de chaque secteur représenté.

Coordonnateur du Comité Multisectoriel, la BRH a activement participé à une campagne nationale de motivation et d'information entre septembre et décembre 1999. A ce titre, elle a également participé à divers programmes internationaux de sensibilisation. Sa position de leader dans la préparation du passage à l'an 2000 a fait de la Banque de la République d'Haïti l'interface privilégiée entre les institutions internationales et l'administration nationale.

XI.5 PROJETS INTERNES

XI.5.1 La sécurité des programmes et des données

En matière de sécurité de l'information, de nouveaux pas ont été franchis au cours de cet exercice dans l'optique d'avoir une banque centrale tout à fait conforme aux normes actuellement en vigueur. Au nombre des actions



entreprises, on peut citer : l'énoncé d'une politique globale de sécurité par le Conseil d'Administration, l'élaboration progressive et continue de procédures touchant les différents compartiments de la sécurité de l'information, l'utilisation d'enveloppes sécurisées pour tous les mots de passe de systèmes sensibles, la poursuite des séances de sensibilisation pour toutes les Directions et la mise en place d'un système intégré de sécurité physique pour détecter les intrusions non autorisées.

XI.5.1.1 Énoncé de la politique globale de sécurité

Il n'existait à date aucun document approuvé par le Conseil qui énonçait une politique globale de sécurité de l'information. Un énoncé de politique globale de sécurité serait un support officiel du Conseil d'Administration aux efforts en la matière. C'est aussi l'une des premières recommandations qu'il y avait à implémenter suite à l'évaluation de la sécurité du système d'information à la banque. La considération de l'information au plus haut niveau comme ressource stratégique de la banque devrait faciliter la mise en place d'un programme de sécurité.

L'objectif poursuivi était d'établir le cadre régissant l'utilisation de tout actif informatique et de télécommunication pour :

- sensibiliser aux risques pesant sur les systèmes d'information et aux moyens disponibles pour s'en prémunir ;
- promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de règles, consignes et procédures ;
- faciliter l'usage des systèmes d'information pour tous les utilisateurs autorisés ;
- susciter la confiance dans les systèmes d'information de la banque.

En mai 2000, le Conseil d'Administration approuva l'énoncé suivant :

“ La Banque de la République d'Haïti reconnaît l'importance fondamentale de la protection de l'information dans toutes ses fonctions et procédures. Les informations concernant les clients, le personnel, les procédures internes et les procédures de sécurité doivent être protégées en tout temps. La protection de l'information fait partie intrinsèque du travail de chacun à la BRH et les évaluations du personnel doivent inclure leur degré de collaboration avec les efforts déployés dans ce domaine. ”

XI.5.1.2 Finalisation du manuel de sécurité

Le manuel de sécurité des systèmes d'information de la BRH, élaboré en 1999, a pour objectif d'identifier les valeurs de l'entreprise, leur niveau de vulnérabilité en fonction des menaces et les risques de perte pesant sur ces valeurs. Ce manuel indique aussi aux techniciens ce qu'ils peuvent faire pour réduire les risques ou les éliminer. Le manuel de sécurité sera transmis à l'Unité Organisation et Méthode pour étude et mise en application en attendant son implémentation définitive.

XI.5.1.3 Sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information

Depuis l'approbation de l'énoncé de la politique globale de sécurité, des séances de sensibilisation ont été tenues pour les différentes Directions, Services et Unités à la Banque. L'objectif est de rendre tous les employés conscients des risques liés à l'utilisation des Systèmes d'Information, et de leur indiquer ce qu'ils peuvent faire pour les réduire ou les éliminer.

Le document de présentation de la sensibilisation a été conçu de façon simple et était basé sur :

- une approche centrée sur les besoins des utilisateurs ;
- le choix d'exemples vivants pour montrer l'importance de la sécurité aux employés de la BRH.

Pour s'assurer que la sécurité de l'information reste au premier niveau, la question sera soulevée périodiquement (une fois tous les six mois environ) en reprenant les séances de sensibilisation.

XI.5.2 La sécurité physique

Le système intégré de sécurité a été mis en place au siège de la BRH cette année, comme annoncé dans le rapport de l'exercice 1999. Il permet de détecter les intrusions non autorisées et limite les accès des salles de serveurs aux personnes autorisées. A tout moment, il sera possible de sortir des rapports qui permettront de retracer les entrées et sorties des salles informatiques pour des besoins d'audit par exemple.

Ce système comporte les composantes suivantes :

- une composante d'émission et d'impression de badges d'identification ;
- une composante de contrôle des accès par les badges émis par le système ;
- une composante de surveillance des postes stratégiques à l'aide de caméras et de magnétoscopes.

Pour l'instant, seuls les accès aux salles des serveurs sont contrôlés par badges.

XI.5.3 La gestion du matériel informatique et électrotechnique

La gestion du matériel informatique de la banque a fait l'objet du développement d'un logiciel, GESMAT. L'évolution de l'environnement technologique de la BRH a conduit à la nécessité de modifier l'application GESMAT pour prendre en compte la gestion de tous les matériels techniques. Une nouvelle version de ce logiciel a donc été produite et est déjà mise en opération.



XI.5.4 Organisation de la XIème Conférence des Spécialistes en Système d'information des Banques Centrales de la Caraïbe

Sur le plan régional, l'organisation de la XIème Conférence des Spécialistes en Système d'Information des Banques Centrales de la Caraïbe a permis cette année à la Banque de la République d'Haïti de confirmer son avancée dans le domaine des technologies de l'information et de partager avec ses pairs les résultats de ses recherches et expériences.

Cette conférence, tenue cette année du 12 au 16 juin 2000 à l'hôtel Montana, réunit chaque année des cadres supérieurs des départements informatiques des banques centrales de la région afin de partager leurs expériences dans le domaine des technologies d'information.

Onze (11) banques centrales y ont participé : Aruba, Barbade, Bahamas, Belize, Eastern Caribbean, Guyana, Haïti, Jamaïque, Antilles Néerlandaises, Surinam, Trinidad and Tobago. Le thème principal de la Conférence a été : " Le Rôle des systèmes d'information dans les banques centrales de la Caraïbe au cours du 21e siècle".

Onze (11) conférences au total ont été présentées au cours de la semaine. A cela, il faut ajouter les présentations de la journée du mardi 13 juin 2000 consacrée à l'atelier de travail sur le thème " Commerce électronique ". La liste des sujets comprend :

- a) Réseaux étendus (WAN) avec les technologies ATM et Frame Relay.
- b) Base de données Multimédia.
- c) Nouvelles infrastructures de télécommunication à la Banque Centrale de Surinam.
- d) Influence des Technologies de l'information sur les pratiques bancaires.
- e) Mise en œuvre d'un système de gestion de trésorerie et de Valeurs mobilières.
- f) Rôle et fonctions des banques centrales dans un environnement de commerce électronique.
- g) Mise en œuvre d'un marché des valeurs mobilières dans le Eastern Caribbean.
- h) Nouvelle infrastructure de réseau à la Banque centrale de la Barbade.
- i) Avantages et inconvénients de la programmation Orientée Objet.
- j) Renforcement de la productivité dans le domaine du développement des logiciels avec la technologie Orientée Objet.
- k) Architecture de logiciels dans un environnement informatique fonctionnant en réseau.

Le projet Extranet Régional

L'un des points importants de la Conférence a été la constitution d'une équipe de projet pour la mise en place d'un réseau d'échanges d'informations et le partage de ressources entre les institutions membres que sont les

banques centrales de la Caraïbe. Ce projet, baptisé Extranet Régional, a vu la BRH s'engager à y apporter sa participation en termes de ressources humaines et techniques ainsi que d'infrastructure internet.

XI.6 Ressources Humaines de la BRH

Mouvement et Répartition de l'effectif

Au terme de l'exercice fiscal 1999-2000 l'effectif des employés au service de la BRH, toutes catégories confondues, se chiffre à 522, comparé à l'exercice précédent 1998-1999 qui s'est terminé avec un effectif de 453.

Catégorie	Effectif 30/09/99	Diminution de l'effectif Ex. 99-00	Augmentation de l'effectif Ex. 99-00	Effectif 30/09/00
C	5	-	-	5
D	71	-	19	90
E	232	-	3	235
S	74	3	-	71
C	58	-	55	114
CF	-	-	-	-
E	-	-	-	-
S	-	-	-	-
EES	13	5	-	8
	453	8	77	522

Ancienneté du Personnel

Hormis le Conseil d'Administration dont le mandat est de 3 ans et les contractuels dont la durée du contrat est limitée, la répartition de l'ensemble du personnel en fonction de son ancienneté se présente comme suit:

- 0 à 5 ans de service → 101 employés, soit 25,51%
- 5 à 10 ans de service → 57 employés, soit 14,40%
- 10 à 15 ans de service → 86 employés, soit 21,71 %
- 15 à 20 ans de service → 125 employés, soit 31,56%
- 20 à 25 ans de service → 27 employés, soit 6,82%

Nouvelles Structures

Au cours de l'exercice 1999-2000, le Conseil d'Administration a approuvé les projets suivants :

- 1- L'implantation d'une succursale au Cap-Haïtien ayant la structure de base de la Direction de la Caisse
- 2- La reprise des activités de l'Institut de Formation de la Banque Centrale (I.F.B.C) qui fonctionne avec trois (3) unités principales



- L'Unité de Programmation et d'Etudes
- L'Unité Administrative et Financière
- L'Unité de Recherche, d'Information et de Documentation

3- La Création de l'Unité Numismatique qui a pour objectifs de :

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine numismatique du pays
- Identifier et éveiller l'intérêt culturel du public, en général, et de la jeunesse en particulier
- Faciliter la promotion de la monnaie Haïtienne à l'étranger à des fins d'échanges culturels

4- La restructuration de la Direction Monnaie et Analyse Economique (M.A.E) dont la mission principale peut se résumer comme suit :

- Produire des statistiques monétaires exhaustives et compiler les données nécessaires à la compréhension du cadre macroéconomique
- Seconder et éclairer la politique monétaire par la production d'analyses et d'études sur l'évolution de la situation monétaire et économique
- Contribuer au maintien de la crédibilité de la BRH en renforçant la visibilité (exposure) comme Banque Centrale

La structure opérationnelle à travers laquelle cette direction va oeuvrer pour atteindre ses objectifs comprend trois (3) services et trois (3) Unités spécialisées :

Services : * Service de la Monnaie

- Service des statistiques économiques
- Service "Macroéconomie et Analyse de conjoncture"

Unités : * Unité de Publication et d'édition

- Unité de documentation
- Unité de Supervision du site internet

5- La révision de la politique salariale touchant les contractuels devant offrir leurs services à l'Institution à titre de :

Sécurité – Chauffeur – Messager – Entretien

6- La mise sous tutelle de la succursale du Cap-Haïtien.

Formation des Cadres

Au niveau institutionnel, le Conseil d'Administration de la BRH a autorisé la reprise des activités de l'Institut de Formation de la Banque Centrale (IFBC), fermé en 1995. La mission principale de l'IFBC consiste à rationaliser et systématiser la politique de formation du personnel de la BRH.

Au cours de l'exercice, la formation du personnel s'est poursuivie suivant deux grands axes :

- a) la formation continue (formation de courte durée) qui a rapport avec le perfectionnement du personnel à travers la mise sur pied de cours de mise à niveau, de cours spécialisés, de stages et de séminaires sur demande;
- b) la formation longue qui vise le renforcement à moyen terme du potentiel des membres du personnel de l'institution.

Formation continue

Les cadres de la BRH ont participé à des séminaires tenus tant en Haïti qu'à l'étranger dans les disciplines suivantes : Informatique-Risk/Management-Comptabilité-Droit-Techniques Bancaires- Supervision Bancaire - Finances - Audit - Leadership et Gestion de ressources humaines.

En Haïti, un important séminaire BRH/CEMLA s'est tenu du 25 au 29 octobre 1999 à l'intention des cadres supérieurs de la BRH et de ceux des banques commerciales. De plus, dans le cadre de la coopération de la Banque Centrale d'Haïti avec la Banque Centrale de France, deux autres séminaires ont été tenus à Port-au-Prince à l'intention des employés de la BRH .

Au cours de cet exercice, plusieurs cadres ont participé à des séminaires et à des conférences en Europe, en Amérique du Nord et dans la Caraïbe sur des sujets concernant les métiers bancaires en général et de banque centrale en particulier.

Tableau 38 Répartition des participants aux séminaires tenus en Haïti et à l'étranger (1999 - 2000)

	Extérieur	Haïti
Conseil	2	-
Administration	10	4
Affaires internationales	3	-
Affaires juridiques	4	4
Supervision des banques	7	-
Caisse	1	-
Monnaie et Analyse économique	2	-
Audit Interne	4	2
Organisation et Méthodes	1	1
Institut de Formation de la Banque Centrale	1	1



Formation longue

La BRH a poursuivi son programme de formation de longue durée axé essentiellement sur des études de second cycle (niveau maîtrise) à l'étranger dans les domaines pertinents pour ses opérations. Dans le cadre de ce programme, plusieurs employés de la BRH aussi bien des jeunes recrutés dans le cadre du Programme des lauréats sont partis étudier pendant l'exercice.

Programme des lauréats

La BRH a repris son programme de formation de lauréats issus des universités haïtiennes. Ce programme, commencé en 1996, se propose d'assurer la relève au sein de l'institution. En septembre 2000, 27 étudiants venant de différentes universités/facultés haïtiennes ont été recrutés. Suite à des entrevues tenues au début du mois d'octobre 2000 avec la Commission Académique de la BRH, 11 d'entre eux seront habilités à intégrer le programme des lauréats. Comme leurs prédécesseurs, ils bénéficieront de bourses pour la réalisation de maîtrise en Europe et en Amérique du Nord. Pour cela, ils devront satisfaire aux exigences de performance académique d'une année de mise à niveau organisée à leur intention au sein de la Banque même.

Boursiers de la BRH en formation à l'extérieur

Au cours de l'exercice 1999-2000, la BRH a bénéficié du support du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti. C'est ainsi que quatre étudiants dont deux du Programme des lauréats, ont bénéficié de son financement pour des études de second cycle.

Au début de l'exercice 1999-2000, 15 boursiers se trouvaient en formation à l'étranger dans le cadre d'un programme de maîtrise, 13 autres sont partis au cours de l'année. Onze boursiers ont réintégré la banque en cours d'exercice à la fin de leur programme d'études. De 1995 à 2000, 59 boursiers de la BRH ont bénéficié d'une formation à l'extérieur.



Tableau 39 Boursiers de la BRH en 1999 - 2000

Institution	Effectif	Program m ede forma tion
University of Rochester	5	Administration des Affaires, Affairespubliques
Université de Montréal	3	Économie
University of Indiana (Bloomington)	6	Affaires publiques, Économie
University of Indiana (Southbend)	1	Administration des affaires
Polytechnic University	2	Sciences informatiques
Georgia Tech University	2	Computer Engineering
University of Illinois	2	Administration des Affaires
Columbia University	2	Droit, Administration des Affaires
CERAM – Université de Nice	1	Base de données et Intégration de systèmes
École Nationale des Ponts et Chaussées	1	Administration des Affaires
Université de Toulouse 1	1	Finance - Économie
Institut International d'Administration Publique (IIAP)	1	Cycle long IIAP
Université Henry Pointcarré	1	Audit et Conception de systèmes d'information

Les Travaux immobiliers

Dans le cadre du programme de construction et d'aménagement des espaces, les dépenses encourues pour les travaux immobiliers au cours de l'exercice 1999-2000 sont réparties à travers les projets suivants:

Bâtiment existant

La dernière phase de ce projet a pris en compte l'aménagement des espaces logeant la Direction des Affaires Internationales, la salle d'accueil, le Service des Comptes Courants, la Direction des Affaires Juridiques et la Direction du Contrôle de Crédit. Les coûts relatifs à cette étape se chiffrent à 4 299,6 mille gourdes.

Bâtiment Principal

La BRH a signé un contrat avec la firme française Bouygues Bâtiment S.A. le 23 mars 2000. L'entrepreneur s'engage à remettre l'ouvrage dans un délai de douze (12) mois. Les coûts déjà encourus pour l'exercice s'élèvent à 148 023,9 mille gourdes.



Guichets externes

Dès le premier trimestre de l'exercice, un contrat a été signé pour l'aménagement des guichets de la BRH à la Direction Générale des Impôts (DGI). Les travaux suspendus en raison de certaines contraintes ont repris et sont maintenant en voie d'achèvement. Le montant dépensé jusqu'à la fin de l'exercice est de 1 733,5 mille gourdes.

Restauration Immeuble Ex-Altiéri (Cap-Haïtien)

La restauration de l'immeuble Ex-Altiéri destinée à loger définitivement la succursale de la BRH au Cap-Haïtien fait également partie du contrat de conception-construction (clés en main) passé avec Bouygues Bâtiment S.A. A l'étage de l'immeuble sera installé le musée de la monnaie. La durée d'exécution du contrat est de onze (11) mois. Les montants versés durant l'exercice totalisent 57 779,7 mille gourdes.

Aménagement espace BNC/BRH (Cap-Haïtien)

Pour s'installer dans la Métropole du Nord, la BRH a dû, dès septembre 1999, entamer les travaux d'aménagement provisoire à l'espace cédé par la BNC (étage de l'immeuble de la succursale BNC au Cap-Haïtien). Les travaux, exécutés en régie avec le concours de l'ISPAN, ont été réalisés sur une période de deux mois et demi, ce qui a permis l'ouverture de la succursale à la mi-décembre. Les coûts engagés sont de l'ordre de 4 065,6 mille gourdes.

Liaison des bâtiments voisins avec la BRH

Pour agir sur l'environnement et renforcer l'aspect sécurité, la BRH a pu acquérir les bâtiments limitrophes à son siège central. De plus, il a été décidé de lier ces bâtiments avec la BRH et d'aménager une aire de stationnement. Le montant dépensé pour réaliser ces travaux se chiffre à 1 480,9 mille gourdes.

Comme indiqué dans le tableau 40, la BRH a décaissé un montant total de 217 454,9 mille gourdes pour l'exercice en question.



Tableau 40 Unité de Supervision du Programme de Construction
Coûts encourus
 (Octobre 1999 - Septembre 2000)
 (en Gourdes)

Projets		
Bâtiment existant		4 299 604,46
Génie Civil	1 930 159,21	
Ameublement	1 879 214,36	
Vitrerie	490 230,89	
Bâtiment Principal		148 023 951,30
Etudes (suivi des recommandations)	247 672,60	
Frais de reproduction	3 285,00	
Assistance technique avant signature contrat	415 832,97	
Déplacement de lignes par EDH	164 993,90	
Phase exécution	147 192 166,83	
Entrepreneur (Bouygues) G	134 519 348,95	
Superviseur (Gespro) G	12 672 817,88	
Guichets externes		1 733 485,14
DGI		1 692 865,32
Génie Civil	709 225,86	
Equipement et installation	983 639,46	
		** 40 619,82
Restauration Immeuble Ex-Altiéri (Cap-Haïtien)		57 779 684,69
Etudes	2 122 195,40	
Frais de reproduction	4 800,00	
Phase Exécution	55 652 689,29	
Entrepreneur (Bouygues) G	52 163 174,04	
Superviseurs (Beta) G	3 026 445,00	
(ISPAN) G	463 070,25	
Aménagement espace BNC/BRH (Cap-Haïtien)		4 065 561,32
Génie Civil	2 401 997,95	
Ameublement	697 635,00	
Equipement et installation	940 928,37	
Frais de transport	25 000,00	
Liaison bâtiments voisins avec la BRH		1 480 904,90
Génie Civil	1 480 904,90	
Aménagement immeuble Ex-DOBACO		71 750,00
Evaluation des dégâts causés à l'immeuble	71 750,00	
Total		217 454 941,81

** Frais de douane payés pour des équipements commandés en 1997 pour les guichets externes de la BRH à la Douane du Port et à l'Aéroport.

¹ La circulation fiduciaire au sens large autrement dit.

² Opérations de prise en pension

³ court terme: concerne des titres ayant une maturité inférieure à un an; moyen terme: concerne les titres ayant une maturité de deux ans et plus.